Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 33 (1907)

Heft: 9

Artikel: Esthétique des villes

Autor: Camoletti, Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-26232

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

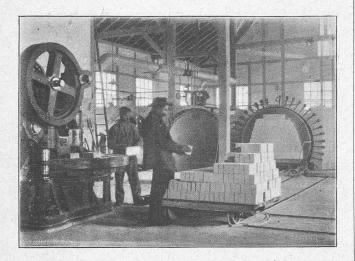
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



déduction d'un Rapport fourni par la Station d'essais de Zurich. Le grand avantage des briques est de pouvoir être utilisées tout de suite, vu que le durcissement est terminé après 8-10 heures.

La fabrication des briques du Bouveret se fait sur les mêmes bases que la brique silico-calcaire, seulement, grâce à de nombreux perfectionnements, on est arrivé par une installation ad hoc et unique en son genre, à faire un produit régulier et pouvant atteindre une résistance normale exigée dans la construction.

Le groupement des machines du Bouveret est tel qu'il diminue d'une façon sensible la main-d'œuvre, ce qui permet, avec le peu de temps employé à la solidification du produit, de livrer une marchandise économique tout en étant de bonne qualité. Nous reproduisons ci-contre quelques vues de l'intérieur de l'Usine de la Société suisse des briques économiques, au Bouveret.

Esthétique des Villes.

Genève. — Dégagement des abords du nouveau musée des Beaux-Arts. Projet de M. Marc Camoletti, architecte.

La construction du nouveau musée des Beaux-Arts avance à grands pas, et si l'on peut se rendre compte chaque jour davantage de l'effet grandiose que produira ce monument, on peut également se rendre compte chaque jour qu'une seule solution s'impose si l'on veut que celui-ci se présente avec tous ses avantages. On parle d'ajouter une aile à l'Observatoire, qui a besoin d'être agrandi; si ce projet aboutit, le nouveau musée sera irrémédiablement enterré derrière la butte, couronnée d'une construction qui, quoi qu'on en dise, n'a rien d'esthétique. La solution dont nous parlons est donc celle-ci: raser l'Observatoire et niveler la butte, pour en faire un jardin d'accès au nouveau musée. L'architecte de celui-ci, M. Camoletti, l'a si bien compris qu'il a fait un avant-projet d'aménagement du jardin de l'Observatoire, projet grandiose qui prévoit une succession de terrasses en gradins se terminant par un escalier monumental avec château d'eau. Nous en donnons la reproduction photographique.

L'ensemble formera une perspective superbe et permettra d'apprécier à sa juste valeur la façade du nouveau bâtiment avec ses hautes colonnes et son portique surmonté du beau groupe d'Amlehn.

Il est en outre question de choisir cet emplacement pour le monument de la Réformation.



Genève. — Dégagement des abords du nouveau Musée des Beaux-Arts. — Projet de M. Marc Camoletti, architecte.